

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

Présents : Didier ROUX -- André TREMEAUD -- Serge BERTILLOT -- Hubert FENEON - Vincent FENEON -- Anne-Marie LAVEDER - Laurent LACROUTE -- Valérie PILLOUX - Vincent AUPECLE -- Patrice MAILLY -- Marie-Pascale ALLOIN -- Valérie LACROIX -

Absent :

Procurations : Jean-Marie JOBARD à Serge BERTILLOT
Jean-Marc DURY à Hubert FENEON
Paul SAGE à Patrice MAILLY

Secrétaire de séance : Anne-Marie LAVEDER

Date de convocation : 12 novembre 2010

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 Octobre 2010, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1/ Loyer logement école : suite au départ d'une des locataires, le loyer est ramené à 121,71 euros par mois et à 50 euros de charges à compter du 01/11/2010.

15 voix pour

2/ Vente ancien bus scolaire : le Conseil Municipal accepte la vente de l'ancien bus scolaire pour la somme de 2 000 euros TTC ramené à 1 605,65 euros TTC après déduction des frais liés à cette vente. Cette dernière sera encaissée par chèque.

15 voix pour

3/ Garderie transport scolaire : Le Conseil Général (département) finançait une large part de la garderie transport scolaire dont la tranche horaire est de 16h45-17h30. Mais ce n'est plus le cas aujourd'hui ! Le Conseil Municipal décide donc de demander une participation forfaitaire journalière de 1,50 euros pour les enfants qui fréquenteront cette garderie sans prendre le bus (elle reste non payante pour les enfants qui vont à cette garderie en attendant leur bus).

Le Conseil autorise la Mairie à encaisser les sommes relatives à ces participations dont le recouvrement sera opéré par la Perception.

15 voix pour

4/ Candidature pour les heures de garderie du lundi matin et vendredi soir : le Conseil Municipal retient la candidature de Mme MARTIN Angélique de Saint Julien de Civry.

15 voix pour

5/ Logiciel lecteur carte bus scolaire : le Conseil Municipal accepte l'achat du logiciel pour télécharger les données de la carte du conducteur du bus scolaire pour la somme de 537 euros TTC chez Matéquip (matériel obligatoire pour tous les bus derniers modèles).

15 voix pour

Divers :

1/ Ordinateur Mairie : il devient obsolète et son remplacement s'avèrera indispensable en 2011. Des devis seront demandés.

2/ Arbre Micro crèche : comme convenu au moment de la construction de la micro crèche, un arbre sera planté prochainement. La commission fleurissement est chargée de choisir l'essence.

3/ Demande CU : une demande de Certificat d'Urbanisme a été déposée pour un bâtiment ancien d'accès non stabilisé, sans eau, et avec une ligne électrique de faible ampérage.

4/ Sapins de Noël : Comme les années précédentes, ils seront installés dans la commune et dans certains locaux.

5/ Peupliers à planter : Quelques peupliers seront plantés sur la place du Moulin de Vaux pour remplacer les arbres morts.

6/ Bulletin Municipal : on rappelle aux associations la nécessité de faire parvenir d'urgence leur compte rendu d'activités de l'année 2010. La Société Neuville Impressions est retenue pour l'impression.

7/ Columbarium : le Conseil Municipal envisage d'installer un columbarium au cimetière de Saint Julien de Civry. Une équipe de conseillers visitera de semblables installations dans les cimetières des communes avoisinantes.

8/ Café : un compte rendu a été fait par des conseillers sur l'ouverture du bar lors des week-ends en Octobre et Novembre avec la participation du comité des fêtes. L'expérience est très positive car ces ouvertures ont amené une animation tant le samedi que le dimanche et montrent l'intérêt que les habitants de Saint Julien de Civry portent à leur bar du centre bourg.

Les bénéfices réalisés seront répartis entre la bibliothèque des « Verts Prés » et la cantine des « Bords de l'Arconce ».

Le café sera à nouveau ouvert le dimanche 12 décembre avec la participation de la cantine (vin chaud, brioche, autres plaisirs gustatifs).

9/ Candidature café . Des compléments de dossier sont attendus pour le 3 décembre 2010.

Prochaine réunion de Conseil Municipal :
Vendredi 3 décembre 2010 à 20 h 00 à la Salle de la Mairie